

Séance du 22 Septembre 2023

Nombre de
conseillers

- en exercice	14
- présents	9
- votants	13
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	13
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	18/09/23

L'an deux mille vingt-trois, le 22 Septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, se à la Mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, SEBAA Stéphane,

Etaient absents/excusés : FELIX Dimitri (pouvoir à Mme GARCETTE P), FOUQUET Camille (absents), MONTJAUX Morgan, ROURA Guillaume pouvoir à Mme LECORNE Jocelyne), TAURAND François (pouvoir à Mr FARGUES A).

Délibération n°
CM22092023-03

OBJET

*Délibération :
pour le maintien
ou la
suppression du
poste de 2^{ème}
adjoint suite à la
vacance de
poste*

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°25052020-02 en date du 25 mai 2020, les membres du conseil municipal ont fixé à 3 le nombre des adjoints.

Suite à la démission du poste de deuxième adjoint au maire, le conseil municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- La suppression d'un poste d'adjoint.
- L'élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel adjoint.

Monsieur le Maire demande le vote à bulletin secret.

Résultat :

- Deux adjoints : 4 voix
- Trois adjoints : 9 voix

A vu des résultats, Monsieur le Maire demande l'élection d'un deuxième adjoint.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 22 Septembre 2023.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Prefecture
25/09/2023
et publication ou
notification
du 25/09/2023

Le Maire,
Guy LACOUT.

